



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation de défrichement pour la réalisation du parc régional d'activités économiques Jean Antoine Chaptal

1ère tranche bis du PRAE

Commune de Badaroux

- **Pétitionnaire** : Languedoc Roussillon Aménagement

- **Objet** : Ce dossier est soumis à une enquête publique au titre des articles L.341-1 et suivants du code de forestier afin de recueillir l'avis du public, sur le projet de défrichement de 2 hectares 30 ares et 29 centiares, faisant suite à celle de 2014 portant sur 20 hectares 67 ares et 19 centiares (sur une surface totale à terme de 77 hectares).

- **Information** :

Toutes informations peuvent être demandées auprès de Virginie Ponsard, représentant Languedoc Roussillon Aménagement, 117 rue des Etats Généraux – CS 19536 – 34961 Montpellier Cédex 2 - Tél : 04.34.35.22.10 – v.ponsard@lr-amenagement.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique comprenant notamment l'étude d'impact auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale, joints au dossier, sont consultables sur le site internet des services de l'Etat [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr). à la rubrique « Publication/enquêtes publiques ».

- **Durée de l'enquête** : 32 jours consécutifs, du **samedi 23 juillet 2016 au mardi 23 août 2016 inclus**.

- **Lieu de l'enquête** : Mairie de Badaroux, où le dossier sera déposé et pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- **Commissaire enquêteur** : M. Georges WINCKLER, chef du service départemental du renseignement intérieur, à la retraite, désigné par le tribunal administratif de Nîmes pour conduire l'enquête – (suppléant : M. Michel BARRIERE, retraité de la gendarmerie).

Le commissaire enquêteur siègera, en personne, à la mairie de Badaroux où il recevra les déclarations du public, soit oralement, soit par écrit, et les consignera ou les annexera au registre d'enquête, aux jours et heures suivants :

- samedi 23 juillet 2016, de 9 h à 12 h,
- mardi 23 août 2016 de 14 h à 17 h.

Pendant le délai d'enquête, les observations du public pourront également être :

- soit portées par les intéressés sur le registre déposé en mairie de Badaroux,
- soit adressées par écrit à la mairie de Badaroux (à l'attention de M. le commissaire enquêteur « enquête publique préalable à la demande de défrichement – 1ère tranche bis - pour la réalisation du parc régional d'activités économiques Jean-Antoine Chaptal sur le territoire de la commune de Badaroux),
- soit en les présentant verbalement au commissaire enquêteur au cours de ses permanences à la mairie de Badaroux, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la préfecture de la Lozère (bureau de la coordination des politiques et des enquêtes publiques), en mairie de Badaroux, rue de l'Egalité, 48000 Badaroux, et sur le site internet des services de l'Etat [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr), rubrique publications/enquêtes publiques, pendant minimum un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Lozère est l'autorité compétente pour prendre la décision à l'issue de l'instruction de cette demande d'autorisation.

Pour le préfet et par délégation,  
La secrétaire générale,

*signé*

Marie-Paule DEMIGUEL